

COMMENTAIRE DE GESTION



Compte-rendu de gestion S.YTIC octobre 2020

Nous souhaitons ce mois-ci partager avec vous notre compte-rendu de la récente journée organisée par Schneider, la première ligne du portefeuille de S.YTIC, autour de l'ESG qui structure à notre sens son modèle de développement :

- Malgré des gains d'efficacité énergétique continus, la demande d'électricité continue d'augmenter sous l'effet de la digitalisation des entreprises et de l'électrification croissante des processus industriels, des transports ou des bâtiments tertiaires et résidentiels ;
- Le portefeuille d'activités de Schneider Electric est centré sur les principales sources de croissance de la demande future, là où le potentiel d'optimisation de la consommation est le plus fort (grâce notamment à un investissement continu dans la R&D pour développer des technologies décarbonées) : Schneider Electric améliore ainsi l'efficacité énergétique des bâtiments (40 % des émissions mondiales de CO2) et leur confort, permettant de réduire jusqu'à 30 % leur empreinte énergétique.

Schneider a annoncé lors de cette journée son objectif de devenir neutre en carbone sur l'ensemble de son empreinte d'ici 2040, soit dix ans avant la trajectoire climatique de 1,5°C. Le positionnement vers un portefeuille d'activités de plus en plus décarboné permet à

Schneider Electric de devenir prescripteur pour des clients (exploitants de réseaux d'électricité, d'infrastructures critiques) qui doivent rapidement reconverter un modèle industriel parfois fortement émetteur. Sur le volet social, le groupe développe :

- un programme d'excellence sociale pour tous les fournisseurs (évaluation externe et interne de plus de 4 000 d'entre eux pour garantir des conditions de travail décentes), des plans de formation ambitieux (100 % des salariés formés chaque année à l'éthique et la cybersécurité) favorisant un taux d'incident médiaux inférieur à 0,38 % (best-in-class) ;
- un plan d'égalité salariale femmes / hommes tendu vers un écart inférieur en moyenne à 1 % ;
- une stratégie de développement agressive de l'actionariat salarié (60 % de souscription au Plan d'actionariat salarié mondial, permettant d'atteindre plus de 5 % du capital contre 3,85 % actuellement). On observe ainsi au final un taux de rotation des effectifs et des gains de productivité, respectivement, le plus faible et les plus élevés du secteur.

Vous trouverez en dernière page de ce compte-rendu de gestion, comme tous les mois, dans la perspective de l'obtention de la labellisation ISR de votre fonds, des éléments de notation ESG issus de notre recherche interne.

Laurent Saint Aubin - Rédigé le 24/11/2020

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS	
Gérant	Laurent Saint Aubin	
Date de création	Mars 2018	
Nature juridique	FCP	
Code ISIN	Part P	FR0013267382
	Part I	FR0013267390
	Part GI	FR0013267408
Agrément AMF	n° FCP20170332	
Classification	Actions de l'Union Européenne	
Sous-classe d'actifs	Thématique	
Indice de référence	STOXX Europe 600	
Horizon de placement	> 5 ans	
Échelle de risque	1	2 3 4 5 6 7
Éligible Assurance vie	Oui	
Éligible PEA	Oui	

OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Sur 12 mois glissants	Part GI	Part I	Part P	Indice
Variation de la VL	1,4 %	1,2 %	-0,1 %	-11,9 %
Volatilité	24,9 %	24,1 %	24,9 %	29,0 %
Ratio de Sharpe	0,08	0,07	0,01	n.d.
Tracking error (risque relatif)	12,8 %	10,7 %	10,6 %	n.d.
Alpha	11,0 %	10,8 %	9,8 %	n.d.
Bêta	0,80	0,80	0,83	n.d.

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds.

VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS

Au 30 octobre 2020



HISTORIQUE DE LA VARIATION DE VL

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2018 ⁽¹⁾	2019	Janv.-20	Févr.-20	Mars-20	Avr.-20	Mai-20	Juin-20	Juil.-20	Août-20	Sept.-20	Oct.-20	Nov.-20	Déc.-20	2020 YTD
Part GI	+11,6 %	-17,1 %	+36,7 %	+1,2 %	-2,8 %	-15,8 %	+9,8 %	+6,6 %	+0,7 %	+1,9 %	+3,3 %	-0,6 %	-3,7 %			-1,6 %
Indice	-4,5 %	-10,2 %	+26,8 %	-1,2 %	-8,3 %	-14,5 %	+6,5 %	+3,4 %	+3,1 %	-1,0 %	+3,1 %	-1,4 %	-5,1 %			-16,1 %
VL (€)	1000,00	829,50	1133,81	1147,33	1 115,34	939,15	1031,52	1 099,17	1 106,48	1 127,45	1 164,8	1 158,26	1 115,62			1115,62

	Depuis l'origine ⁽²⁾	2018 ⁽²⁾	2019	Janv.-20	Févr.-20	Mars-20	Avr.-20	Mai-20	Juin-20	Juil.-20	Août-20	Sept.-20	Oct.-20	Nov.-20	Déc.-20	2020 YTD
Part I	+13,5 %	-15,5 %	+36,3 %	+1,6 %	-4,4 %	-14,5 %	+8,0 %	+5,8 %	+3,0 %	+1,9 %	+3,3 %	-0,6 %	-3,7 %			-1,5 %
Indice	+0,5 %	-5,6 %	+26,8 %	-1,2 %	-8,3 %	-14,5 %	+6,5 %	+3,4 %	+3,1 %	-1,0 %	+3,1 %	-1,4 %	-5,1 %			-16,1 %
VL (€)	1 000,00	845,20	1 151,76	1 169,63	1 118,31	956,18	1 032,81	1 093,14	1 125,99	1 147,02	1 184,85	1 177,87	1 134,76			1134,76

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2018 ⁽¹⁾	2019	Janv.-20	Févr.-20	Mars-20	Avr.-20	Mai-20	Juin-20	Juil.-20	Août-20	Sept.-20	Oct.-20	Nov.-20	Déc.-20	2020 YTD
Part P	+6,1 %	-18,6 %	+33,7 %	+1,2 %	-4,5 %	-14,8 %	+9,7 %	+4,6 %	+2,9 %	+1,5 %	+3,2 %	-0,7 %	-3,8 %			-2,6 %
Indice	-4,5 %	-10,2 %	+26,8 %	-1,2 %	-8,3 %	-14,5 %	+6,5 %	+3,4 %	+3,1 %	-1,0 %	+3,1 %	-1,4 %	-5,1 %			-16,1 %
VL (€)	100,00	81,43	108,90	110,20	105,26	89,72	98,43	102,99	106,02	107,57	111,04	110,26	106,08			106,08

(1) Depuis le 24/04/2018. (2) Depuis le 23/03/2018.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

Au 30 octobre 2020

	Fonds
Schneider Electric	6,8 %
Cellnex	5,1 %
Rockwool	4,2 %
Tomra Systems	4,1 %
SAP	4,0 %

DONNEES DE L'OPCVM

Au 30 octobre 2020

	Part GI	Part I	Part P
Nombre de parts	5 094,335	362,560	3 437,402
Valeur liquidative	1 115,62	1 134,76	106,08
Actif net		6 459 418	

EXPOSITION DU PORTEFEUILLE

Au 30 octobre 2020

Devises (y compris cash)		Secteurs ⁽¹⁾		Géographique ⁽¹⁾	
Euro	76 %	Biens et services industriels	35 %	France	18 %
Dollar américain	8 %	Services aux collectivités	26 %	Etats-Unis	16 %
Livre Sterling	5 %	Technologie	20 %	Allemagne	9 %
Couronne norvégienne	4 %	Constructions et matériaux	14 %	Espagne	7 %
Autres	7 %	Autres	5 %	Autres ⁽²⁾	50 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.
(2) dont principalement l'Italie (5 %), le Royaume Uni (6 %), Le Pays-Bas (4 %), le Brésil (3 %) et la Chine (2 %).

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

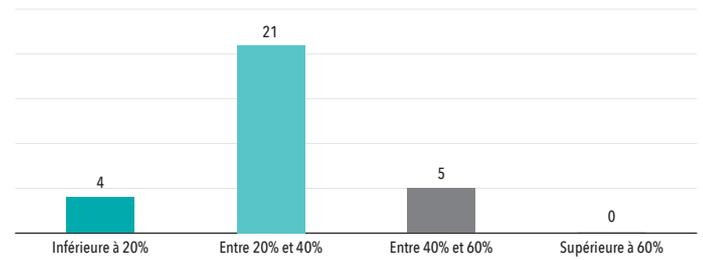
** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

Gouvernance	28 %
Social	31 %
Environnement	32 %
Profil de risque ESG	30 %

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 70 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est)

RÉPARTITION DES NOTES ESG



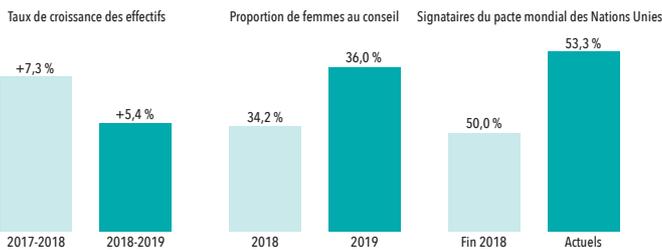
LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
SAP	17 %	14 %	20 %	17 %
Halma	17 %	20 %	16 %	18 %
Tomra Systems	25 %	12 %	14 %	18 %
Spie	14 %	33 %	9 %	18 %
Qualys	21 %	16 %	21 %	20 %

LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

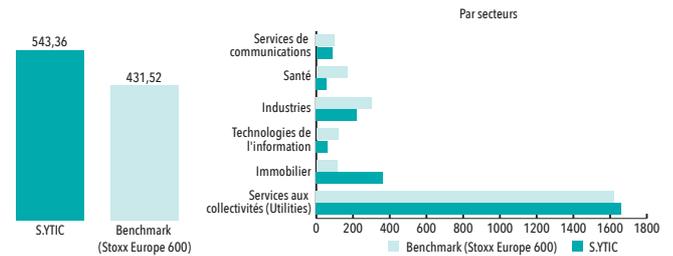
	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Saint-Gobain	25 %	72 %	54 %	49 %
Hexagon	60 %	51 %	27 %	48 %
Eiffage	26 %	64 %	54 %	46 %
EDP	35 %	48 %	42 %	41 %
Vinci	16 %	59 %	56 %	41 %

MESURES D'IMPACT



EMPREINTE CARBONE

(en tonne équivalent CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires)



COMMENT SOUSCRIRE ?

Vous pouvez souscrire au FCP S.YTIC :

- Au sein de votre compte titre en vous rapprochant de votre banque ou de votre intermédiaire financier habituel.
- En unité de compte dans le cadre de votre Assurance vie. Pour connaître la liste des contrats d'assurance-vie référençant le FCP S.YTIC, vous pouvez contacter le Service des Associés de SOFIDY au 01 69 87 02 00.

Le document d'information clé pour l'investisseur et le prospectus du FCP S.YTIC décrivant l'ensemble des caractéristiques du fonds sont disponibles sur : www.sofidy.com

À PROPOS DE SOFIDY

Depuis 1987, SOFIDY conçoit et développe des produits d'investissement et d'épargne (SCPI, OPCV, SIIC, Sociétés Civiles, OPCVM Immobilier, Fonds dédiés) orientés principalement vers l'immobilier de commerce, et de bureaux. Premier acteur indépendant sur le marché des SCPI* avec 6,2 milliards d'euros sous gestion, SOFIDY est un gestionnaire d'actifs de référence en France et en Europe. Agréée par l'AMF, SOFIDY est régulièrement distinguée pour la qualité et la régularité des performances de ses fonds. SOFIDY gère pour le compte de plus de 50 000 épargnants, et un grand nombre d'institutionnels, un patrimoine immobilier constitué de plus de 4 200 actifs immobiliers. SOFIDY est une filiale de Tikehau Capital. * Source : IEIF - 2019.

Abonnez-vous à toutes nos publications et retrouvez l'intégralité des Points Marché, Reporting Mensuels et Interviews vidéos de Laurent Saint Aubin sur www.sofidy.com



Suivez-nous :

- [www.twitter.com/sofidy](https://twitter.com/sofidy)
- www.linkedin.com/company/groupe-sofidy
- www.youtube.com/sofidy-am
- www.sofimap.fr

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM immobilier, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 30/10/2020. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Le DICI, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription.

Rédigé en novembre 2020. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

